

MAISON DES LUTINS

Du samedi 17 décembre 2011 jusqu'au dimanche 18 mars 2012, la maison des Lutins est ouverte tous les jours (sauf le lundi) de 11 h à 16 h 45. Ce chalet, situé à proximité du club «Piou Piou» et du fil-neige, accueille les enfants âgés de 6 mois à 6 ans accompagnés d'un parent.

Un petit coin douillet et convivial pour faire une pause, prendre un biberon, goûter, changer une couche, jouer entre deux boules de neige ou deux virages !

Entrée : 2 €

Tél : 04 50 93 81 97

From 17 of december 2011 to 18 of march 2012, the «Lutin house» is open all the day (except monday), from 11 a.m to 4.45 p.m.

This chalet is situated nearness the "Piou Piou club". Six months old to six years old children accompanied with one parent are accommodated.

This is an ideal place for a break, to give baby's bottle, to change a child's nappies or to play...

Price of entry : 2 €

Phone 04 50 93 81 97

INFORMATIONS PRATIQUES

Du samedi 17 décembre 2011 au dimanche 18 mars 2012, les remontées mécaniques sont ouvertes de 9 heures à 16 h 30 et pendant les vacances scolaires de février, de 9 heures à 17 heures.

Times : From 17 of december 2011 to 18 of march 2012, from nine a.m to half past four p.m (in winter), from nine a.m to five p.m (in february)

Attention ! Ces dates et horaires peuvent être modifiés ou supprimés sans préavis en fonction des conditions d'enneigement.

Be careful ! Times must be modified or removed without notice according to the snow conditions.

Mairie de Passy

Remontées mécaniques : 04 50 58 80 17

Courriel : y.useglio@mairie-passy.fr

Site internet : www.ville-passy-mont-blanc.fr

Office de tourisme

Tél : 04 50 58 80 52

Site internet : www.passy-mont-blanc.com

LES SUPPORTS

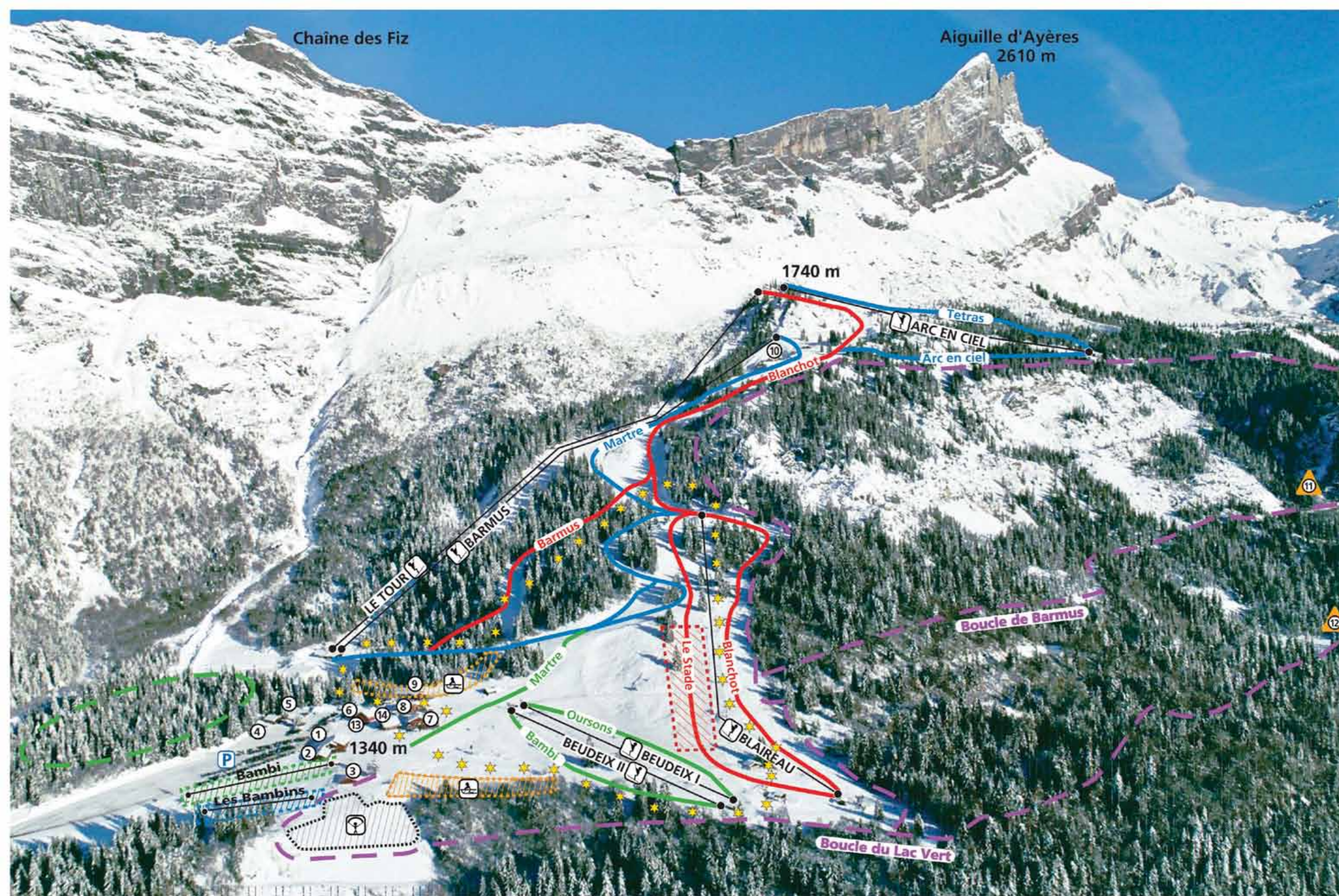
Les supports des titres de transport donnant accès au domaine skiable sont du type «mains-libres». Ils sont vendus et réutilisables. Les supports abîmés, cassés, pliés ne pourront être réutilisés.

Le forfait est personnel et incessible. Il peut être personnalisé avec le nom du skieur. Tout utilisateur des remontées mécaniques (même de manière gratuite) doit être porteur d'un forfait valide, correspondant à sa catégorie d'âge, de domaine, de durée.

Dans le cas contraire, le skieur peut se voir soumis conformément à la réglementation, à une amende équivalente à cinq fois le prix du forfait manquant, majorée du prix du titre de transport.

Le Carré Neige permet au skieur de s'assurer à la journée contre les conséquences financières du prix des secours (recherche, évacuation, rapatriement...). Il doit être acheté avec le forfait.

Lift ticket «free hand» deposited and rechargeable during the season. All lift ticked, broken or spoiled aren't refundable. Lift ticket is personal. He must be valid, otherwise the skier will be penalized. If you lost your lift ticket, this one won't be changed. «Carré Neige» is an insurance against ski-accident. He must be baugt with the lift-ticket.



| | | | |
|---|--|--|---|
| <p>Services</p> <ul style="list-style-type: none"> ① Caisse des remontées mécaniques - ESF Chalet Réserve Naturelle - OT Passy ② Salle Hors Sac ③ Maison des Lutins ④ Borne Flot Bleu /Camping Cars ⑤ Aéroparc ⑥ Aérofiz parapente | <p>Prestataires d'activités</p> <ul style="list-style-type: none"> ⑦ Lou Pachran ⑧ Le Balcon de Camille ⑨ La Bergerie ⑩ Barmus ⑪ Le Châtelet ⑫ Lac Vert | <p>Restaurants</p> <ul style="list-style-type: none"> ⑬ SkiFiz Sport Skimium ⑭ Newfiz Sport Skimium | <p>Magasins de Sport</p> <ul style="list-style-type: none"> ⑮ Espace nouvelle glisse ⑯ Jardin d'enfants ⑰ Club Piou Piou ESF ⑱ Aire de décollage parapente ⑲ Pistes de luge/Snowtubing ⑳ Itinéraires raquette ㉑ Itinéraires ski nordique ㉒ Zone d'enneigement artificiel |
| <p>Piste descente rouge DIFFICILE</p> <p>Piste descente bleue FACILE</p> <p>Piste descente verte TRÈS FACILE</p> | <p>Danger d'avalanches faible 1/5, limité 2/5</p> <p>Danger d'avalanches marqué 3/5, fort 4/5</p> <p>Danger d'avalanches très fort 5/5</p> | <p>! Danger</p> <p>X Danger Croisement de pistes</p> <p>+ Poste de secours</p> | <p>PASSY</p> <p>Camp de Base BLANC</p> <p>L'ART de la NATURE PAYS de MONT-BLANC</p> |

PASSY PLAINE JOUX

Pays du Mont-Blanc
Haute-Savoie



SUR LE SITE

ESPACE NOUVELLES GLISSES
MINI-SNOWPARK AVEC BOARDERCROSS

PLUS D'INFORMATIONS
AUPRÈS DE LA NOUVELLE
ANTENNE DE L'OFFICE
DE TOURISME
AU CHALET D'ACCUEIL

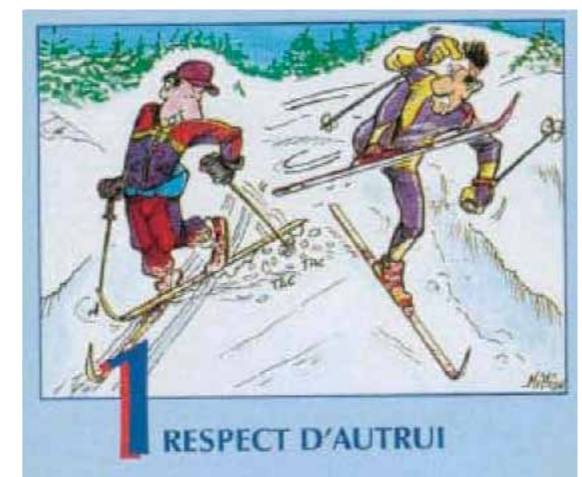
JOURNÉE
DU CAMP DE BASE BLANC
DIMANCHE 26 FÉVRIER 2012

FORAÎT DE PLUSIEURS JOURNÉES
NON CONSÉCUTIVES
VALABLE PENDANT TOUTE LA SAISON HIVERNALE

PLAINE JOUX Un domaine dédié à l'apprentissage et au spectacle de la nature

Avec un secteur débutant sur le front de neige équipé d'un fil-neige pour les tout-petits, de parcours ludiques et de deux télésièges débutants, Plaine-Joux affirme sa position de station familiale. Desservi par quatre télésièges, le domaine skiable s'étend au pied du « Dérochoir ». Il comprend de nombreuses pistes bleues et rouges pour les bons skieurs. La présence d'enneigeurs garantit la qualité de la descente. Le spectacle est partout. Les pistes serpentent au milieu d'un univers minéral, puis rejoignent la forêt d'épicéas surplombant le lac Vert avec un magnifique point de vue sur la vallée et la chaîne du Mont-Blanc. Elles aboutissent enfin sur le front de neige au cœur des commerces et des services. À cet endroit, la chaîne du Mont-Blanc domine, majestueuse. Plein Sud, on remarque le Mont-Joly qui pointe seul du haut de ses 2 500 m, puis la chaîne des Aravis qui s'élève à l'Ouest et enfin l'impressionnante muraille des Fiz, sur laquelle est adossée la station.

NEUF RÈGLES DE SÉCURITÉ



RESPECT D'AUTRUI

Les usagers des pistes doivent se comporter de telle manière qu'ils ne puissent mettre autrui en danger ou lui porter préjudice soit par leur comportement soit par leur matériel.
Respect for others : all slope-users must always behave in such a way that they do not endanger others nor harm them by their behaviour or their equipment.



DEPASSEMENT

Le dépassement peut s'effectuer par l'amont ou par l'aval, par la droite ou par la gauche ; mais il doit toujours se faire de manière assez large pour prévenir les évolutions de celui que l'on dépasse.
Overtaking : overtaking may take place above or below, to the left or to the right, but must always be undertaken with sufficient space to take into account the evolution of movement of the slope-users being overtaken.



MONTÉE ET DESCENTE À PIED

Celui qui est obligé de remonter ou de descendre une piste à pied doit utiliser le bord de la piste en prenant garde que ni lui ni son matériel ne soient un danger pour autrui.
Walking up or downhill : Any slope-users who is obliged to move or downhill on foot, must keep to the side of the slope and ensure that neither he or his equipment endangers other slope-users.



MAÎTRISE DE LA VITESSE
ET DU COMPORTEMENT

Tout usager des pistes doit adapter sa vitesse et son comportement à ses capacités personnelles ainsi qu'aux conditions générales du terrain et du temps, à l'état de la neige et à la densité du trafic.
Control of speed and behaviour : all slope-users must adapt the speed and behaviour to their personal capabilities as well as to the general conditions of the slope, weather, snow, conditions and density of other slope-users existing at the time.



AU CROISEMENT DES PISTES
OU LORS D'UN DÉPART

Après un arrêt ou à un croisement de pistes, tout usager doit par un examen de l'amont et de l'aval, s'assurer qu'il peut s'engager sans danger pour autrui ou pour lui.
Entering, starting off from or crossing slopes : when ever entering, starting off from or crossing slopes, all slope-users must check visually up-hill and down to ensure that they can do so without endangering other slope-users or themselves.



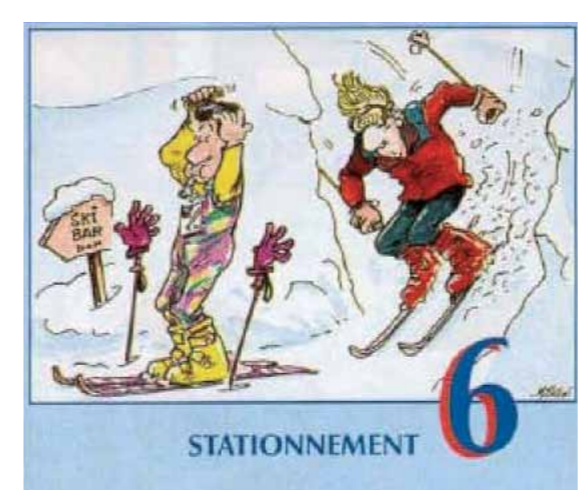
RESPECT DE L'INFORMATION, DU
BALISAGE ET DE LA SIGNALISATION

L'utilisateur doit tenir compte des informations sur les conditions météorologiques, sur l'état des pistes et de la neige. Il doit respecter le balisage et la signalisation.
Respect for information, signs and signposting : All slope-users must respect information concerning weather conditions, the condition of the slopes and of the snow. They must respect signs and sign-posting at all times.



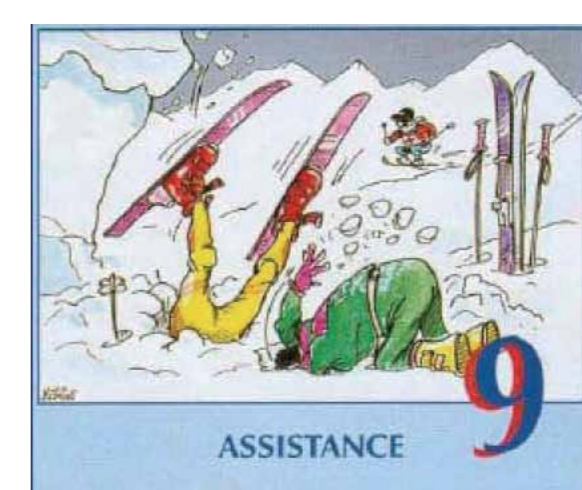
CHOIX DE LA DIRECTION
PAR CELUI QUI EST EN AMONT

Celui qui se trouve en amont a une position qui lui permet de choisir une trajectoire ; il doit donc faire ce choix de façon à préserver la sécurité de toute personne qui est en aval.
Choice of direction by the slope-users above : the slope-users where are higher up the slope are in a position which enables them to choose their trajectory ; they must always make this choice in such a way that they do not endanger the slope-users below.



STATIONNEMENT

Tout usager doit éviter de stationner dans les passages étroits ou sans visibilité ; en cas de chute, il doit libérer la piste le plus vite possible.
Stopping : All slope-users must avoid stopping in narrow places or areas of restricted visibility. In the event of a fall, they should remove themselves from the slopes as quickly as possible.



ASSISTANCE

Toute personne témoin ou acteur d'un accident doit prêter assistance, notamment en donnant l'alerte. En cas de besoin et à la demande des secouristes, elle doit se mettre à leur disposition.
Assistance : Any person who is witness or instigator of an accident, must give assistance, in particular by giving the alert. Should the need arise and at the request of the mountain rescuers, he must place himself at their disposal.

La Crêperie des Fiz

Restaurant chaleureux aux pieds des fiz et face au Mt Blanc
Spécialités savoyarde, Vindes, Salades composées
Galette et Crêpes maison, café gourmand, glaces
04.50.34.98.26 ou 06.62.02.14.46
1011 Avenue du Docteur Jacques Arnaud 74190 Plateau d'Assy

LE FONTENAY

Résidence de Tourisme **
Location de salles, d'appartements
et de chambres touristiques
PASSY - PLAINE-JOUX
74480 LE PLATEAU D'ASSY
Tél. 04 50 93 89 92 / 06 22 91 74 11
http://www.lefontenay.fr

Boucherie Charcuterie

VOLAILLES - LAPINS
ALAIN GROGNUM
CRÉATEUR DU PASSERAND
SPÉCIALITÉS DU PAYS ET FABRICATION MAISON
SPÉCIALITÉS DE FROMAGE FERMIER
FOIE GRAS ET SAUMON FUMÉ
74480 PLATEAU D'ASSY - Tél. 04 50 58 81 23

Chalet Restaurant du LAC VERT

Ouvert toute l'année
Réservations - Renseignements
04 50 98 01 94 - 06 86 91 33 66
stefjen@live.fr

Le Panier d'Assy

945 Av du Docteur Jacques Arnaud - Le Plateau d'Assy - 74190 Passy
à l'entrée du village - Tél: 04 50 90 60 46
Alimentation, Gaz, Dépot de Pain
ouvert le dimanche
Le P'tit Panier d'Assy
242, rue du Fâgès - Le Plateau d'Assy - 74190 Passy
Face à l'église - Tél: 04 50 89 98 84

Skifiz NewFiz Sport

SKIMUM
1920 m
Tél. 04 50 98 87 21 http://passy-plaine-joux.skimum.fr skifisport@wanadoo.fr

PROMENADE À 30 MINUTES DE LA STATION
RESTAURANT
LE CHÂTELET D'AYÈRES TEL 04 50 58 85 32

ECOLE DU SKI FRANÇAIS

La plaine ça s'apprend
ESF PASSY PLAINE JOUX
Tél. 04 50 58 83 89 - Fax 04 50 18 79 23
esfpassy@gmail.com - www.esfpassy.com

Boulangerie Pâtisserie Le Fournil du Plateau

CHOCOLAT - SANDWICH - GLACE
278 rue de l'Eglise
74190 Passy - Plateau d'Assy - 04 50 93 81 03

Restaurant La Bergerie

ouvert tous les midis et
jeudi vendredi samedi | soir sur réservation
Spécialités savoyardes et cuisine
traditionnelle dans le cadre
d'un chalet typiquement savoyard.
Le Plateau d'Assy - Plaine Joux - 74190 PASSY
Tél : 04 50 93 80 51

L'Alpajhe

RESTAURANT TRAITEUR
Cuisine traditionnelle et spécialités savoyardes
Fondue, raclette, tartiflette
Réservation conseillée
04 50 58 82 71
33, place Théophile Vallet - Plateau d'Assy - 74190 Passy

AU PLATEAU D'ASSY
Passy Pizza
06 08 36 63 73
fermé le jeudi
169, impasse des Champeys
74480 PLATEAU D'ASSY (en face de Sancellemoz)